

Topo de l'entrevue avec Madame Corinne Cahen, Ministre de la Famille et de l'Intégration le 13 mars 2017 au Ministère de la Famille

Corinne Cahen, Yves Piron, Dominique Faber, Nathalie Medernach
Marianne Donven, Rita Thill, Siggie Koenig, Yves Schmidt, Raymond Weber, Serge Kollwelter

L'échange commence avec certains points faisant partie de la corbeille de propositions du Ronnen Desch :

L'établissement du profil des dpi à l'arrivée au Luxembourg serait souhaitable: profil partagé par les différentes instances (direction de l'Immigration, OLAI, ADEM, gestionnaire de foyer : un portfolio que le dpi se fait alimenter par les différentes instances et qu'il est libre de partager avec d'autres. La responsabilité de partager et de rendre public ses données personnelles reviendrait alors au dpi.

Bleibeperspektiv pour des dpi ayant de BONNES chances d'obtenir le statut : ils devraient avoir un accès direct aux mesures de l'ADEM, au travail, etc

La vie dans les foyers: le but du gouvernement devrait être de contribuer à l'indépendance des dpi , donc moyen de cuisiner, de s'approvisionner dans les commerces locaux. Les moyens devraient être les mêmes pour tous les foyers, y compris ceux isolés ou éloignés d'un commerce. L'OLAI souligne qu'autant le système de l'épicerie sur roues et que la préparation de repas sur place est préférable et appréciée par les personnes à mobilité réduite, les familles nombreuses et les personnes vivant dans des structures éloignées des zones commerciales. Cet aspect sera à considérer dans les réflexions autour d'alternatives.

L'OLAI a précisé que le contrat avec **l'épicerie sur roues** vient à échéance fin 2017. Souhait de propositions alternatives : doter les dpi d'une carte de crédit rechargeable qui leur permet d'acheter dans des commerces locaux, comme la Coopération luxembourgeoise l'a exigé de la part des agences des Nations Unies qui aujourd'hui donnent des cartes de crédit aux bénéficiaires d'aide humanitaire, notamment aux réfugiés syriens en Jordanie, au Liban, etc. ; effet positif sur leur indépendance, leur dignité, leur intégration et sur les commerces locaux

La répartition par quota des dpi sur les communes. Si les quotas apparaissent à première vue comme une hypothèse intéressante, deux obstacles s'y dressent : d'une part le contexte actuel des élections communales qui s'approchent ne se prête pas à ces discussions, d'autre part une tendance à proposer des logements en très mauvais état qu'il appartiendrait à l'Etat d'assainir à très grands frais et impliquant des travaux sur de longs mois.

Il conviendrait de voir de plus près la pratique en Allemagne
Les conditions de vie très difficiles dans les foyers vétustes ou dans la nouvelle structure Creos à Mersch ont été évoquées et leur effet négatif sur le bien-être psychologique des résidents.

Le principe de **la scolarisation en classe d'accueil** pendant une année scolaire devrait être respecté.

La concentration de classes d'accueil dans un seul bâtiment devrait être évitée. Lors des guerres en Yougoslavie, les communes se voyaient attribuer une aide financière par élève scolarisé.

Les cours de langue foisonnent un peu partout. A côté de ceux donnés dans le cadre d'un agrément par le MEN, il ne faudrait pas négliger ceux donnés par des bénévoles souvent très motivés!

Les uns et les autres devraient pouvoir bénéficier d'un échange de bonnes pratiques. (cf PIA).

La démarche inclusive préconisée par le Ronnen Desch nécessiterait l'activation du comité interministériel, certes prévu par la loi, mais qui ne fonctionne qu'ad hoc.

Il y a des concertations entre les ministères, avec les gestionnaires de foyers, etc. sur une base thématique.

L'exemple du comité interministériel de la Coopération, avec inclusion de la société civile et comptes rendus publics serait à étudier. Le Syvicol devrait en faire partie aussi.

Le PIA Parcours d'Intégration Accompagné connaît 3 phases

PIA	destinataires	langue	obligation	cours civiques (vie quotidienne au Luxembourg)	obligation	démarrage
1	nouveaux arrivants 18-65 ans	8 heures, dont 100 Wierder Lëtzebuergesch	Oui	8 heures	OUI	01/09/2017
2	dpi	Français: 4h/semaine Séance de guidance personnelle (MENJE) et cours de langue intensif (langue à définir)	oui	Séances d'informations/formations sur la vie quotidienne au Luxembourg	NON	01/01/2018
3	bpi			séances thématiques approfondies (6 h/ séances + introduction/préparation collective pour assister aux séances thématiques (2h)	à déterminer	01/03/2018

ad 1) les 8 heures de « civique » comprendront des éléments sur droits et devoirs, égalité hommes/femmes, droits de l'homme, etc
but : atteindre tout le monde, notamment les femmes.

ad 2) Le MENJE établit le portfolio et oriente vers des cours de langue, alphabétisation, Il a été question de certificats, d'un avis d'orientation, de cours obligatoires, etc

ad 3) L'objectif : autonomie du bpi. Il faut attirer l'attention sur le fait que pour certains l'obtention du statut se fait assez rapidement (programme de réinstallation) et que certains personnes se pourraient encore trouver en phase 2 du PIA à la date de l'obtention du statut

Remarques faites:

Quelles pourraient être des motivations (appât d'une récompense) pour la fréquentation de cours ?

A été évoquée l'hypothèse de fournir la garantie locative aux assidus.

Une motivation essentielle pour l'apprentissage de langues est la perspective d'un emploi. La pression pour l'apprentissage d'un trop grand nombre de langues ne devrait pas prendre le dessus, sinon les concernés « désertent ».

Le Conseil d'Etat est opposé aux « carottes », à des rémunérations (même minimales des dpi pour travaux d'entretien, etc.)

Réticences aussi des syndicats sur ce point (concurrence déloyale)

Reconsidérer la Bleibeperspektiv avec un accès immédiat au marché de travail, l'AOT est obsolète.

Une nouvelle directive sur l'accueil est en préparation à Bruxelles.

La nécessité d'une évaluation du PIA est soulignée.

Comment pallier à l'absence d'interlocuteurs issus des dpi ?

Pour prendre en considération les nouveaux modèles de cohabitation (ex. Doheem mateneen) et la colocation, une application plus flexible du principe de 'ménage à part' tel que stipulé dans la loi sur le RMG est envisagée. Il suffira faudrait qu'une association comme Caritas ou LISKO (ou Oppent Haus si constituée en Asbl) émette un avis motivé à l'adresse du FNS et prenne la responsabilité du suivi des accueillants. Le FNS est en train d'élaborer des critères précis qui seront disponibles par écrit.

Aspects de la corbeille de propositions du RD non évoqués dans la réunion, faute de temps

- Un suivi des projets soutenus par l'Oeuvre est - il prévu dans la perspective d'en reprendre le financement par l'OLAI ou par un Ministère?
-
- Le système de gardiennage actuel devrait pouvoir être questionné.
-
- La dimension culturelle dans l'établissement du portfolio et dans les offres de cours semble pour le moment être insuffisamment prise en compte.

Topo validé par l'OLAI (21 mars 2017)